FICHE DE PRESENTATION DE VOTRE PARCOURS
OBJECTIFS ET MODE D'EMPLOI

Lors de votre scolarité, l'I.R.A sera amené à communiquer des éléments sur votre parcours professionnel ou de formation à ses interlocuteurs : maîtres et tuteurs de stage, personne ressource de l'administration commanditaire de votre thème de rapport commandé, intervenants.

L'institut a décidé d'harmoniser la présentation de ces éléments dans la fiche ci-jointe intitulée « fiche de présentation de votre parcours ».
Cette fiche est téléchargeable sur le site internet de l'I.RA et il vous est demandé de la retourner par messagerie dûment remplie **pour le 21/07/2014 à Mme Pelin Nelly (nelly.pelin@ira-lyon.gouv.fr)**.

MERCI DE BIEN VOULOIR LA TRANSMETTRE PAR VOIE ELECTRONIQUE

Mode d'emploi

Rubrique « diplômes ou certifications » :
Diplôme : document écrit reconnaissant un niveau de capacités
Certification : indiquer les certifications délivrées par le ministère de l'Éducation nationale, de l'Agriculture, de la Jeunesse et des sports, des Affaires sociales, du Travail…ou certificat de qualification professionnelle délivré par une branche professionnelle.
Études poursuivies (quel domaine, nombres d'années)
Rubriques « Expériences professionnelles » ou « Expériences extra-professionnelles » :
Intitulé du métier : il s'agit du métier répertorié dans le répertoire interministériel des métiers de l'État, dans le répertoire des métiers territoriaux ou dans le répertoire des métiers de la fonction publique hospitalière : http://www.fonction-publique.gouv.fr/fonction-publique/fonction-publique-france-9, soit dans le répertoire opérationnel des métiers et des emplois (www.polemploi.fr). Si vous ne pouvez identifier un métier bien spécifique vous pouvez indiquer votre fonction ou pour les internes votre corps et grade.
Principales activités exercées : il s'agit d'indiquer ce que vous avez réalisé personnellement à l'occasion de vos expériences professionnelles
Compétences développées : il s'agit d'exprimer, par un verbe d'action, ce que vous êtes capable de faire (ex : élaborer un budget et le suivre)
Niveau de langue : *utilisateur expérimenté* : compréhension sans effort de tout ce qui est lu ou entendu, expression spontanée, courante et nuancée ; *utilisateur indépendant* : compréhension de l'essentiel du discours, expression claire et détaillée, production d'un discours simple et cohérent sur des sujets familiers ou des situations rencontrées en voyage ; *utilisateur élémentaire* : compréhension de phrases isolées, communication lors de tâches simples et habituelles, capacité à décrire un environnement immédiat, compréhension et utilisation d'expressions familières et quotidiennes, capacité à se présenter.
Choix de langue : indiquer le choix de la langue étrangère que vous souhaitez suivre pendant votre scolarité (40H). L'objectif de cet enseignement : « *Etre capable de communiquer dans une langue en situation professionnelle* ». Cette compétence sera évaluée lors de l'épreuve collective sous forme de mise en situation à la fin du mois d'avril 2015. Un test de niveau sera effectué début septembre 2014 sous forme d'un entretien individuel de 10 mn et consistera à commenter une image ou un texte court. Seront concernés uniquement par ce test pour la scolarité : les élèves n'ayant pas passé l'épreuve de langue au concours d'entrée ou les élèves choisissant une autre langue que celle présentée lors du concours. Pour les autres élèves la note de langue obtenue à l'épreuve du concours servira à la répartition dans les groupes de niveau.